



CC des Monts d'Azur (Siren : 240600528)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Auban
Arrondissement	Grasse
Département	Alpes-Maritimes
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	17/10/2000
Date d'effet	01/01/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	Mme Michèle OLIVIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	344, avenue des Hôtels
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	06850 SAINT-AUBAN
Téléphone	04 93 60 78 41
Fax	04 93 60 78 42
Courriel	direction@lesmontsdazur.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	3 430
Densité moyenne	10,57

Périmètre

Nombre total de communes membres : 14

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
06	Aiglun (210600011)	95
06	Amirat (210600029)	55
06	Andon (210600037)	587
06	Briançonnet (210600243)	223
06	Caille (210600284)	343
06	Collongues (210600458)	100
06	Escragnoles (210600581)	600
06	Gars (210600631)	60
06	Le Mas (210600813)	169
06	Les Mujouls (210600870)	44
06	Saint-Auban (210601167)	226
06	Sallagriffon (210601316)	51
06	Séranon (210601340)	477
06	Valderoure (210601548)	400

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 15

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Sanitaires et social
- Action sociale
<i>Mise en place d'une politique intercommunale de la petite enfance jusqu'aux personnes âgées à travers la mise en place de nouveaux services publics (agent de convivialité, centre de loisirs sans hébergement, modes de garde de la petite enfance)</i>
Développement et aménagement économique
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
- <i>Gestion du point public EREF - Favoriser le maintien et l'accueil des nouvelles entreprises, en particulier à travers une aide au conseil et à l'accompagnement administratif dispensés par le point public EREF - Elaboration d'un diagnostic permanent de l'activité économique du territoire - Etude de faisabilité sur l'implantation de zones d'activités d'intérêt communautaire : sont d'intérêt communautaire les zones qui accueillent plus de 5 entreprises artisanales ou commerciales et dont l'aménagement touche plus d'une commune. - Action en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle</i>

Développement et aménagement social et culturel
- Etablissements scolaires <i>Construction en délégation de maîtrise d'ouvrage d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire</i>
- Activités péri-scolaires <i>Mise en place d'une politique intercommunale de la petite enfance jusqu'aux personnes âgées à travers la mise en place de nouveaux services publics (agent de convivialité, centre de loisirs sans hébergement, modes de garde de la petite enfance)</i>
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Favoriser une bonne organisation de l'espace intercommunal en participant à l'élaboration d'un SCOT de l'Ouest des Alpes Maritimes</i>
- Transport scolaire <i>Prise en charge au niveau intercommunal du ramassage scolaire, via le syndicat mixte SILLAGES</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Sont concernées les voiries suivantes : - route accédant au relais de Caille par le col de la Baisse (1,8 km x 3 m) - route accédant au relais de Briançonnet au hameau du Prignolet par le chemin de Panduis (0,6 km x 3 m) - surface bitumée sur laquelle est implantée le relais de Briançonnet au lieu dit "le Pouyol" (10 m x 10 m) - la route accédant au relais de la commune des Mujouls (150 m x 3 m) - surface d'implantation du relais de Saint Auban au hameau de Les Lattes (60 m x 20 m) - route accédant au relais de la commune de Le Mas au Col de Bleyne (1 km x 3 m) Aménagement et construction des voiries communales en délégation de maîtrise d'ouvrage</i>
Développement touristique
- Tourisme
Autres
- Gestion d'un centre de secours <i>Assurer les frais correspondants aux charges afférentes, par conventions, aux centres de secours intercommunaux</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>- Assurer la desserte télévisuelle à l'échelle du territoire communautaire, assurer la gestion et l'entretien des relais télévision implantés sur le territoire communautaire - Développer les secteurs de la télécommunication, du multimédia et de la télé activité par l'intermédiaire du centre multimédia "Jean Brandy" géré par la CC</i>
- Autres <i>Appui aux communes : prestations de services et missions de maîtrise d'ouvrage déléguées à la demande des communes membres, dans le domaine des compétences transférées à la CC et dans le respect du code des marchés publics</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
06	Syndicat Mixte des Collectivités territoriales informatisées des Alpes Méditerranée [SICTIAM] (250601879)	SM ouvert	1 167 206
06	Syndicat Mixte des Transports SILLAGES (250601226)	SM fermé	46 138
06	Syndicat Mixte des stations de Gréolières et de l'Audibergue [SMGA] (250602125)	SM ouvert	567
06	Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur (200014801)	SM ouvert	120 117

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)